

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

A - OPÉRATIONS STATISTIQUES DEPP

Thème 1 : Effectifs d'élèves et d'apprentis

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

7 - Base nationale des identifiants élèves (application BNIE)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : la base est utilisée comme fichier de référence pour les applications informatiques de gestion de la scolarité du ministère et pour les opérations statistiques de la DEPP auprès des établissements. L'utilisation d'un identifiant national unique permettra à terme de suivre les parcours de formation et géographiques des élèves, apprentis et étudiants.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Premier degré. Établissements publics et privés d'enseignement.

Collecte de l'information : dès l'admission définitive d'un élève dans une école du 1er degré (opération dans Base élèves 1e degré), une demande d'immatriculation est adressée à la BNIE ; la BNIE restitue l'identifiant national élève (INE) de l'élève à BE1D dès le lendemain, sauf dans le cas de deux élèves ressemblants pour lequel la demande est mise en instance. Les demandes en instance sont traitées par les inspections académiques.

Historique : expérimentation à la rentrée 2005 ; généralisation sur le 1er degré public prévue pour la rentrée 2008. Études préalables à l'extension du système au 2nd degré, l'agriculture, l'apprentissage et l'enseignement supérieur en 2007 et 2008.

Résultats et publications : aucun.

Calendrier : instruction permanente

46 - Suivi de la scolarité des élèves entrés en sixième en 2007

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité :

- décrire et expliquer les cheminements des élèves au collège et au lycée, puis dans l'enseignement supérieur en liaison avec les caractéristiques de leur milieu familial et la manière dont s'est déroulée leur scolarité primaire ;
- mesurer l'égalité des chances devant l'enseignement ;
- évaluer la manière dont l'école participe à l'intégration des enfants d'immigrés ;
- évaluer à court et à moyen termes les effets du dispositif "Ambition-réussite".

Champ : France métropolitaine et DOM. Échantillon au 1/20ème représentatif au niveau national des élèves entrés en sixième ou en SEGPA à la rentrée scolaire 2007 dans un établissement public ou privé. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique pour les établissements hors champ SCOLARITÉ.

Collecte de l'information : à partir des bases élèves académiques lorsque l'établissement scolaire appartient au champ SCONET, dans les autres cas par voie de questionnaire aux établissements et aux familles. En 2008, toutes les familles feront l'objet d'une enquête postale ou téléphonique. Les élèves répondront à un questionnaire destiné à évaluer leurs acquis cognitifs et conatifs. Par ailleurs, leurs scores aux épreuves nationales d'évaluation de sixième seront remontés.

Historique : fait suite aux panels d'élèves 1973, 1980, 1989 et 1995 ; la situation des élèves est actualisée chaque année.

Résultats et publications : mise en évidence des facteurs familiaux et scolaires susceptibles de peser sur la réussite ou l'échec dans l'enseignement secondaire. Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et dans la revue Éducation et formations.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : janvier 2008 (fichiers SCOLARITÉ), avril 2008 (questionnaires d'évaluation et résultats aux évaluations nationales de sixième), septembre 2008 (enquête famille)

Résultats : janvier 2009

3-12 - La scolarisation des élèves handicapés dans le premier degré et le second degré

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : constituer des outils de pilotage de la politique de scolarisation des enfants et adolescents handicapés.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles, collèges et lycées, enseignement public et privé sous contrat.

Collecte de l'information : les enseignants

référents sous la responsabilité des IEN chargés de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH), saisissent les données individuelles anonymées à partir d'une application Web commune aux premier et second degrés ; les données sont ensuite validées par les IA-DSDEN.

Historique : opération réalisée conjointement avec le bureau DGESCO B2-2 et se substituant pour le premier degré depuis 2004 à la fiche 7 de l'enquête 19 (données par école) et pour le second degré à l'enquête 12 (données départementales) ; annuelle.

Résultats et publications : nombre d'élèves intégrés par niveau de scolarisation, déficiences (en neuf modalités), modalités de scolarisation (temps partiel, temps plein), accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire, aménagement de matériel pédagogique adapté, recours à un mode de transport spécifique, etc.

Les résultats sont restitués aux rectorats et aux IA et communiqués au ministère chargé de la santé au titre du programme HANDISCOL et publiés dans une Note d'information et dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : novembre 2008

Date d'observation : décembre 2008

Limite des retours : 22 février 2008

Résultats : fin mars 2008

32 - La scolarisation dans les établissements hospitaliers et médico-éducatifs

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : décrire la scolarisation des enfants malades et handicapés.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements hospitaliers et médico-éducatifs publics et privés sous tutelle du ministère chargé de la santé (environ 2500 établissements).

Collecte de l'information : les données sont saisies par les établissements et le suivi est effectué par les inspections académiques.

Historique : enquête effectuée depuis 1975 ; passage en 2008 d'une collecte de données agrégées au moyen d'un questionnaire à un mode de recueil de données individuelles anonymées via une application internet ; annuelle.

Résultats et publications : répartition des effectifs d'élèves selon le handicap, les modalités et le temps de scolarisation, l'âge et le sexe. Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (septembre 2008) et dans une Note d'information.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : janvier 2008

Limite des retours : 29 février 2008

Résultats : fin mars 2008

9 - Les élèves non francophones nouvellement arrivés en France

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : connaître de façon infra-annuelle l'évolution des effectifs d'élèves scolarisés dans les premier et second degrés, y compris dans les missions générales d'insertion (MGI).

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles élémentaires, collèges, lycées et MGI, publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue à l'aide d'un formulaire électronique auprès des inspecteurs d'académie et des centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants (CASNAV), à raison de trois campagnes d'observation.

Historique : première enquête à la rentrée scolaire 2001 ; annuelle.

Résultats et publications :

Par département,

- nombre de structures spécifiques accueillant

les élèves ;

- nombre d'élèves scolarisés dans les structures spécifiques ou ordinaires ;

- nombre d'élèves maintenus dans des structures d'une année scolaire à l'autre ;

- nombre d'élèves ayant rejoint une classe du cursus ordinaire entre deux campagnes ;

- nombre d'élèves n'étant plus scolarisés dans le département.

Pour la mission générale d'insertion,

- nombre d'élèves scolarisés à la date d'observation ;

- nombre d'élèves ayant rejoint ou quitté la structure de scolarisation entre deux campagnes.

Les résultats départementaux, académiques et nationaux sont accessibles sur le site internet de diffusion des données : <http://cisad.adc.education.fr/ena>. Ils sont publiés sous la forme de notes internes par campagne, d'un document récapitulatif et dans la Note d'information.

Calendrier :

Dates d'observation : 4 février - 30 avril (AS 2007-2008) - 3 novembre 2008 (AS 2008-2009)

Limite des retours : 7 mars - 30 mai (AS 2007-2008) - 1er décembre 2008 (AS 2008-2009)

Résultats : fin mars - fin juin 2008 (AS 2007-2008) - mi-décembre 2008 (AS 2008-2009)

10 - Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (enquête rapide)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : donner une première estimation des effectifs globaux d'apprentis au 31 décembre de chaque année.

Champ : France métropolitaine, DOM. Centres de formation d'apprentis publics et privés et sections d'apprentissage sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (plus de mille unités).

Collecte de l'information : un tableau au format Excel est adressé au service de l'apprentissage du rectorat ou au service statistique académique

(SSA) selon les cas.

Historique : enquête effectuée depuis 1991 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,
- répartition des effectifs d'apprentis par niveau de formation, diplôme ;
- estimation des effectifs en classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA) ;
- estimation du nombre de contrats de professionnalisation.

Les résultats sont restitués aux rectorats et communiqués sous forme de note interne à l'administration centrale.

Calendrier :

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : 7 janvier 2008

Résultats : février 2008

51 - Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (enquête détaillée)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : recensement des effectifs d'apprentis en CFA. L'enquête contribue à l'élaboration des prévisions à court terme.

Champ : France métropolitaine, DOM, CFA publics et privés, y compris CFA agricoles (environ 1200 établissements).

Collecte de l'information : depuis 2007, la collecte s'effectue à partir de remontées statistiques de données individuelles extraites des systèmes de gestion des CFA. Cette remontée électronique prend le nom de SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis). Les informations collectées portent sur l'origine scolaire et sociale des apprentis, la formation préparée. Un portail internet sur l'apprentissage contenant plusieurs outils nécessaires aux remontées individuelles est mis à disposition des conseils régionaux, des rectorats et des CFA en janvier. Les fichiers remontant des CFA sont dans un premier temps déposés dans une base

régionale à la disposition des rectorats et des conseils régionaux. Après anonymisation de ces fichiers, une base nationale est constituée et mise à la disposition de la DEPP.

Historique : enquête créée en 1973, rénovée en 1995 puis en 2001 en concertation avec les rectorats et les conseils régionaux ; mise en place progressive du système SIFA et constitution d'une base nationale de données partagées entre la région, le rectorat et les services de l'agriculture ; annuelle.

Résultats et publications :

- effectifs d'apprentis répartis selon le diplôme ou titre préparé, y compris les diplômés d'enseignement supérieur, et la spécialité suivie, l'âge, le sexe, l'origine scolaire, les résultats aux examens, l'origine géographique ;

- effectifs d'élèves des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et classes d'initiation pré-professionnelle par alternance (CLIPA), implantées en CFA, par âge, sexe et origine scolaire ;

- personnel enseignant par statut, sexe et niveau d'enseignement ;

- type de convention établie avec le CFA et organisme gestionnaire du CFA.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (novembre 2008) et sont consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : novembre 2008

16-17-18 - Les effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire et post-baccalauréat (application SCOLARITÉ)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : suivre l'évolution des effectifs d'élèves

du second degré, des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS).

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Établissements publics et privés du second degré (collèges y compris SEGPA, lycées, LP, EREA) ; plus de 11 000 établissements sur 12 000 remontent des données par SCOLARITÉ (suivi individualisé de la scolarité des élèves du second degré). L'enquête recense également les élèves des classes post-baccalauréat (CPGE et STS) et des établissements des autres ministères formateurs (hors Agriculture). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique, pour les établissements hors champ SCOLARITÉ.

Collecte de l'information : les données sont extraites des bases élèves académiques (BEA). Une seconde remontée est effectuée en mars pour les élèves inscrits dans les formations mal couvertes au moment du constat de rentrée (date d'observation trop précoce). Pour les établissements non couverts par SCOLARITÉ (notamment ceux de l'enseignement privé hors contrat), le recueilli des données s'effectue par l'application SCOLEGE.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1924. Des données sur le second degré existent depuis 1964, 1977 pour les CPGE et les STS. Le système SCOLARITÉ, généralisé en 1993 à l'enseignement public pour les académies de France métropolitaine et DOM, couvre également tous les établissements privés sous contrat depuis 2003.

Résultats et publications :

- pour le public, répartition des effectifs d'élèves selon le niveau et la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues, la nationalité, les professions et catégories sociales ;
- pour le privé, répartition des effectifs d'élèves par contrat (contrat d'association ou hors contrat) selon le niveau, la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues et la nationalité.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux statistiques électroniques et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel. Par ailleurs, les fichiers informatiques sont mis à disposition sur demande.

Calendrier :

Lancement : juillet 2008

Date d'observation : 10 septembre 2008, mi-mars 2009 (seconde remontée)

Limite des retours : 10 octobre 2008

Résultats provisoires : 20 octobre 2008

Résultats définitifs : 2e quinzaine de novembre

19 - Les effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Contenu général : recensement des effectifs d'élèves et de leurs caractéristiques dans les écoles maternelles et élémentaires sous tutelle du MEN.

Pour les écoles ayant adopté le système d'information du premier degré (SIID) et ayant renseigné tous leurs élèves, l'exploitation des fichiers se fera par la DEPP. Ces données individuelles devront être complétées pour les écoles n'ayant pas intégré le système d'information par des données succinctes sur les effectifs d'élèves et les taux de redoublement.

Finalité : dresser un constat de l'enseignement primaire à la rentrée et élaborer des prévisions d'effectifs pour les rentrées suivantes.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie.

Collecte de l'information : les directeurs d'écoles remplissent les informations dans la base Élèves. Suite à une "campagne", les inspections académiques récupèrent les données et les transmettent à la DEPP via un fichier individualisé et anonyme. Pour les écoles publiques et privées n'ayant pas encore intégré le SIID, la remontée d'information du constat

se fera sous la forme d'un ou plusieurs fichiers Excel.

Historique : enquête effectuée dans sa forme générale depuis 1964. Des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1924-1925 ; annuelle. Les données sont en partie manquantes pour les rentrées 1995, 1996, et depuis 1999. À court - moyen terme, la base Élèves du SI 1er degré se substituera à l'enquête 19.

Résultats et publications : par académie, département,

- effectifs d'élèves par âge en préélémentaire et par niveau dans l'élémentaire ;

- nombre de classes ;

- nombre d'écoles ;

- répartition du nombre d'écoles selon le nombre de classes.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : juin 2008

Dates d'observation : mi-septembre 2008

Retour des données : 7 octobre 2008 pour le secteur public, 14 octobre 2008 pour le secteur privé

Résultats : 7 novembre 2008 pour le secteur public, 14 novembre 2008 pour le secteur privé (constat détaillé)

40 - Les prévisions départementales et académiques des effectifs d'élèves du premier degré

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : prévoir l'évolution des effectifs d'élèves du premier degré pour les deux prochaines rentrées. Ces prévisions sont un des éléments utilisés dans le cadre de la préparation du budget.

Champ : France métropolitaine, DOM. Écoles publiques et privées sous contrat.

Collecte de l'information : les prévisions d'effectifs sont effectuées conjointement par les IA et les services statistiques académiques (SSA) puis transmises à la DEPP par courrier électronique pour validation.

Historique : opération réalisée depuis 1978 ; annuelle.

Résultats et publications : prévisions des effectifs d'élèves par âge dans le préélémentaire, par âge ou par niveau dans l'élémentaire et dans l'enseignement relevant de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH).

Les résultats sont communiqués au cabinet du ministre et aux directions concernées.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Limite des retours : 21 octobre 2008 (public) - 12 novembre 2008 (privé)

Résultats : 6 novembre 2008 (public) - 20 novembre 2008 (privé)

41 - Les prévisions académiques à trois ans des effectifs d'élèves du second degré

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : décrire l'évolution des effectifs d'élèves par cycle et par type d'établissement au niveau académique pour les trois prochaines rentrées. Les prévisions sont un des éléments utilisés dans le cadre de la préparation du budget.

Champ : France métropolitaine et DOM. Établissements publics et privés sous contrat du second degré et CPGE, STS.

Collecte de l'information : les calculs sont effectués à l'aide de l'application APRES par le service statistique académique puis transmis par courrier électronique à la DEPP.

Historique : opération réalisée depuis 1978 ; annuelle.

Résultats et publications : prévisions des effectifs d'élèves par type d'établissement.

Les résultats sont communiqués aux recteurs, au cabinet du ministre et aux directions concernées.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Limite des retours : 24 octobre 2008 (public) -

5 novembre 2008 (privé)

Résultats : 5 novembre 2008 (public) -

12 novembre 2008 (privé)

43 - Suivi de la scolarité des élèves entrés au cours préparatoire en 1997

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : décrire et expliquer les parcours scolaires des élèves passés aujourd'hui dans le secondaire en liaison avec le déroulement de la scolarité en primaire, le niveau d'acquis et les caractéristiques socio-démographiques de ces élèves.

Champ : France métropolitaine. Échantillon au 1/81e représentatif au niveau national des élèves entrés au CP à la rentrée 1997 dans les écoles publiques et privées (un peu moins de 9000 élèves). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique. Le panel est prolongé jusqu'à la fin du secondaire.

Collecte de l'information : à partir des bases élèves académiques lorsque l'établissement scolaire appartient au champ SCOLARITÉ ; dans les autres cas, l'élève reçoit un questionnaire. Le déroulement de l'orientation en fin de troisième et de seconde donne lieu en fin

d'année scolaire à une enquête spécifique auprès des collèges et des lycées.

Historique : fait suite aux panels d'élèves du second degré recrutés en 1980, 1989 et 1995 ; annuel.

Résultats et publications : le suivi des cheminement des élèves permet de mettre en évidence les facteurs sociaux, familiaux et scolaires susceptibles de peser sur la réussite ou l'échec dans l'enseignement secondaire. La comparaison avec les panels d'élèves antérieurs permet d'apprécier la manière dont l'influence de ces différents facteurs évolue dans le temps. Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et dans la revue Éducation & formations.

Calendrier :

Phase A : actualisation de la situation scolaire des élèves

Lancement : novembre 2008

Date d'observation : année scolaire 2008-2009

Limite des retours : 30 novembre (fichiers SCOLARITÉ) - 15 décembre 2008 (questionnaires)

Résultats : novembre 2009

Phase B : remontée des vœux des familles, des propositions et décisions des conseils de classe lors des phases d'orientation de fin de 3ème (élèves avec deux ans de retard), seconde générale et technologique (élèves avec un an de retard) et terminale BEP (élèves à l'heure).

Lancement : juin 2008.

Date d'observation : année scolaire 2007-2008.

Limite des retours : 15 juillet 2008

Résultats : janvier 2009

Thème 2 : Personnels de l'enseignement scolaire

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNELS
ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

28 - Les personnels de direction en activité

Réf. LOLF : programme 141, enseignement
scolaire public du second degré, responsable de
programme DGESCO.

Finalité : disposer d'informations sur les acti-
vités, le métier de chef d'établissement et
d'éléments d'évaluation à moyen terme du
dispositif de formation, du point de vue des
personnels de direction en exercice récemment
en poste.

Champ : France métropolitaine, DOM,
personnel de direction en exercice dans le
secteur public.

Collecte de l'information : par internet ou
voie postale auprès de personnes nommées en
2004.

Historique : opération lancée en 2004

Résultats et publications : publication, en
2009, d'une ou deux Notes d'information puis
d'un Dossier.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : fin 2008

Résultats : 2009

69 - Bilan des concours déconcentrés des personnels ATS (application OCEAN)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la
politique de l'éducation nationale, responsable
de programme, secrétaire général.

Finalité : avoir connaissance du nombre et de
l'origine des candidats aux différents concours
en regard des conditions d'accès (diplôme, âge,
etc.) fixées par la réglementation.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM.
Ensemble des concours déconcentrés externes,

internes et réservés gérés ou non par l'applica-
tion OCEAN.

Collecte de l'information : une extraction
d'OCEAN est demandée aux divisions des
examens et concours des rectorats et des vice-
rectorats ; pour les concours non gérés par
l'application OCEAN, les données remontent
à la DEPP sous forme de fichier.

Historique : enquête effectuée depuis 1978 en
application des circulaires de la Fonction
publique du 14 décembre 1977, du 7 juillet
1995 et du 16 septembre 2002 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,
- répartition des candidats inscrits, présents,
admissibles et admis (listes principales et listes
complémentaires) par voie d'accès et sexe ;
- répartition des lauréats selon l'âge, l'origine
statutaire et les diplômes, par voie d'accès et
sexe.

Les données alimentent le Bilan social et sont
publiées dans Repères et références statistiques
et la Note d'information. Les résultats sont
communiqués à la DGRH qui les adresse à la
Fonction publique.

Calendrier :

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : sessions 2007

Limite des retours : février 2008 (extractions
OCEAN) - avril 2008

Résultats : septembre 2008

65 - Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'éducation nationale

Réf. LOLF : programme 139, enseignement
privé des premier et second degrés, responsable
de programme DAF ; programmes 140, ensei-
gnement scolaire public du premier degré, 141,
enseignement scolaire public du second degré,
230, vie de l'élève, responsable de programme
DGESCO ; programme 214, soutien de la poli-
tique de l'éducation nationale, responsable de
programme secrétaire général.

Finalité : suivi du nombre d'enseignants et de
non-enseignants, par corps et grade. L'exploita-
tion des fichiers de paye contribue aux prévisions
de besoins de recrutements ainsi qu'à la réparti-
tion des moyens entre les académies.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnels du secteur public et privé sous contrat, rémunérés sur les budgets de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur de l'éducation nationale (environ 1 300 000 agents actifs et non-actifs).

Collecte de l'information : les fichiers issus des fichiers des Trésoreries générales sont récupérés dans EDEN sur le site du PIAD de Bordeaux.

Historique : depuis 2000 la remontée des fichiers suit le même circuit que l'enquête masse indiciaire (EMI) de la DAF ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques, L'État de l'école et dans les Tableaux statistiques électroniques. Ils entrent également dans les publications de l'OCDE pour des comparaisons internationales.

Calendrier :

Date d'observation : 31 janvier 2008

Résultats : mai 2008

29 - Les mouvements des corps des instituteurs et des professeurs des écoles (application AGAPE)

Réf. LOLF : programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : observer les mouvements affectant les postes d'instituteurs et de professeurs des écoles en termes de constat et de prévisions.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Tous départements.

Collecte de l'information : les inspections académiques transmettent à la DEPP une extraction des bases AGAPE.

Historique : opération effectuée depuis 1975 ; annuelle.

Résultats et publications : constat et prévisions des mouvements affectant les postes d'instituteurs et de professeurs des écoles : départs à la retraite, départs et retours d'activité (congé de longue durée, longue maladie), détachements. Les résultats sont publiés en note interne et dans

les Tableaux Statistiques électroniques.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : 1er octobre 2008

Limite des retours : 15 décembre 2008

Résultats : juin 2009

22 - Le service des enseignants du second degré public (application Base-relais)

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : suivi du nombre d'enseignants ayant un service à l'année face à un élève selon des caractéristiques individuelles et de service. Ce recueil alimente les prévisions de besoins de recrutement et contribue à la répartition des moyens entre académies.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré.

Collecte de l'information : les données sont extraites des bases-relais académiques et transmises à la DEPP.

Historique : le dispositif "base-relais académique" couvre depuis 1997 l'ensemble des académies et a remplacé les fiches "Vie Scolaire" créées en 1976.

Résultats et publications :

- les enseignants par corps, grade, âge, discipline de poste, type d'établissement, modalité de service, académie ;

- les heures d'enseignement par cycle, discipline et type d'établissement.

Les résultats entrent dans le modèle de prévision des besoins de recrutement d'enseignants du second degré "PRÉLUDE".

Ils sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux statistiques électroniques (septembre 2009) et sont consultables dans la Base Centrale de Pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : 1er octobre 2008

Limite des retours : 14 décembre 2008

Résultats : juillet 2009

64 - Les absences non remplacées des enseignants

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : recueil des informations nécessaires au calcul de l'indicateur national sur les absences non remplacées des enseignants.

Champ : France métropolitaine. Échantillon national de collèges, lycées, lycées professionnels

publics.

Collecte de l'information : à partir d'une application sous internet renseignée par les chefs d'établissement.

Historique : opération lancée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : les références nationales sont communiquées à la DAF.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008 ;

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : mensuels ou annuels

Résultats : janvier 2009

Thème 3 : Établissements scolaires

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

5 - Base centrale des établissements (application RAMSESE)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Contenu général : la base centrale des établissements (BCE) recense l'ensemble des structures publiques et privées d'enseignement initial et d'administration publique du système éducatif. Elle répertorie également les établissements de formation continue et/ou en alternance. Elle identifie les établissements et les unités liées juridiquement à ceux-ci en définissant les relations fondamentales des uns envers

les autres. On attribue à chaque structure recensée un numéro UAI (unité administrative immatriculée) auquel on associe ses caractéristiques essentielles (identification, localisation administrative et de rattachement).

Finalité : la base est utilisée comme fichier de référence pour les applications informatiques du ministère et pour les opérations statistiques de la DEPP auprès des établissements.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Tous ministères de tutelle. Établissements publics et privés d'enseignement, établissements et services publics d'administration de l'Éducation nationale et établissements français d'enseignement à l'étranger.

Collecte de l'information : les services statistiques académiques sont chargés de la tenue de la base rectorale des établissements (BRE) et transmettent mensuellement à la DEPP les fichiers permettant la constitution de la base centrale des établissements (BCE).

Historique : la BCE (application RAMSESE) remplace depuis 1996 le répertoire national des établissements (RNE) utilisé de 1970 jusqu'à cette date.

Résultats et publications : applications de consultation en ligne (www.infocentre.education).

fr/bce) et production de listes et répertoires d'établissements en ZEP/REP sur demande.

Calendrier : instruction permanente

70 - Les technologies de l'information et de la communication (application ETIC)

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : recueillir des informations sur l'équipement des établissements publics en TICE et mettre à disposition des établissements des indicateurs type tableau de bord permettant le suivi de la mise en place des TICE pour l'enseignement et la gestion.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics des premier et second degrés.

Collecte de l'information : les établissements saisissent les données sur la base académique (application ETIC). Une extraction des principales données alimente la base nationale constituée par la DEPP.

Historique : 1ère enquête en 1994 auprès des établissements publics et privés du second degré, puis en 1998 sur un échantillon d'établissements publics des 1er et 2nd degrés ; opération informatisée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications :

- nombre de micros (âge, implantation), de connexions à l'internet ;
- information sur la nature des réseaux internes et externes ;
- existence ou non de personnes ressources et modalités de maintenance et d'administration des réseaux.

Les résultats sont communiqués au Service des technologies et des systèmes d'information (STSI).

Calendrier :

Date de départ : mars 2008

Date d'observation : mars 2008

Limite des retours : 28 avril 2008

Résultats : juillet 2008

52 - Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements du second degré (application EPI)

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : recenser le parc immobilier et les capacités d'accueil des établissements. L'opération sert au calcul du montant de la dotation régionale d'équipement scolaire et de la dotation départementale d'équipement des collèges, versées respectivement aux régions et aux départements pour l'investissement en faveur des lycées et des collèges.

Champ : France métropolitaine, DOM. Collèges, lycées, lycées professionnels, EREA et ERPD publics.

Collecte de l'information : les établissements mettent à jour les données de la base académique EPI. Une extraction des principales données alimente la base nationale constituée par la DEPP.

Historique : première enquête en 1977 (triennale), informatisée en 1989 (application EPI), renouvelée en 1997, sous intranet depuis 1999 ; annuelle.

Résultats et publications :

- surfaces par type d'ensemble immobilier ;
- capacités d'accueil et hébergement ;
- taux d'occupation des établissements ;
- répartition des salles selon leur usage (laboratoire, salle informatique, atelier, etc.) ;
- informations sur les logements de fonction, la restauration.

Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques et consultables dans la Base Centrale de Pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : octobre 2008

Date d'observation : année civile 2008

Limite des retours : décembre 2008

Résultats : 1er trimestre 2009

Thème 4 : Aspects financiers consacrés à l'enseignement scolaire

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

1 - Les comptes financiers des établissements du second degré (application COFI - Pilotages)

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : les comptes financiers des établissements sont utilisés par la Comptabilité publique et la DAF, ils alimentent le compte de l'éducation et permettent un suivi des subventions d'État.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré, EREA, ERPD, GRETA et services mutualisés.

Collecte de l'information : les données des comptes financiers extraites de la base académique COFI - Pilotages sont transmises à la DEPP pour alimenter la base nationale de la DEPP.

Historique : COFI - Pilotages remplace depuis 1999 (exercice 1998) l'application nationale comptable utilisée depuis 1987 jusqu'à cette date.

Résultats et publications : l'ensemble des comptes financiers par établissement sont accessibles dans la base nationale COFI - Pilotages. Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : avril 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : 15 mai 2008

Résultats : octobre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

8 - Recensement des subventions reçues en 2007 au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements (année de salaires 2006)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : évaluer le financement des établissements d'enseignement par les entreprises dans le cadre du compte de l'éducation.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics et privés du second degré, centres de formation d'apprentis, CIO et établissements publics et privés d'enseignement supérieur. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les rectorats établissent des récapitulatifs par département pour les établissements publics et privés du second degré, les CFA et les CIO. Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur remplissent un questionnaire qu'ils retournent au service statistique académique. Les documents sont ensuite transmis à la DEPP.

Historique : enquête effectuée depuis 1982, renouvelée en 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : montants de la taxe d'apprentissage reçue par les différentes catégories d'établissement sous tutelle du MEN.

Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : 30 juin 2008

Résultats : novembre 2008

Thème 5 : Vie scolaire, examens, diplômes et bourses

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

77 - L'absentéisme scolaire dans le second degré

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : disposer d'informations fiables et homogènes sur l'absentéisme des élèves du second degré, nécessaires à la mise en place d'un indicateur de pilotage national.

Champ : France métropolitaine. Établissements publics du second degré (échantillon national) et inspections académiques pour les premier et second degrés.

Collecte de l'information : les chefs d'établissements et les IA renseignent chaque mois les logiciels d'interrogation sous internet qui leur sont spécifiquement dédiés.

Historique : opération lancée à la rentrée 2003 suite notamment aux conclusions du rapport "Machard" relatif aux manquements à l'obligation scolaire. Cette enquête devrait être supprimée à la rentrée 2008 ; elle sera remplacée par l'exploitation des remontées du dispositif de gestion "Sconet-Absence" mis en place par la DGESCO.

Résultats et publications : des données de cadrage ou sur des thématiques particulières sont publiées dans la Note d'information. Les résultats sont communiqués en retour aux structures concernées.

Calendrier :

Date d'observation : année scolaire 2007-2008
Limite des retours : fin du mois suivant le mois concerné

Résultats : février 2009

76 - Les phénomènes de violence (application SIVIS)

Réf. LOLF : programme 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluation des actes graves de violence à l'école.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics du second degré et circonscriptions du premier degré (échantillon national).

Collecte de l'information : les chefs d'établissement et les IEN renseignent en continu le logiciel SIVIS.

Historique : opération nouvelle qui remplace l'application SIGNA (rentrée 2001-rentrée 2005) ; annuelle.

Calendrier :

Date d'observation : 1er septembre 2007 au 30 juin 2008 (équivalent à deux périodes de trois mois et une de quatre mois)

Limite des retours : un mois après la fin de chaque période.

4 - Les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : appréhender la réussite aux examens des candidats selon les spécialités de formation.

Champ : France métropolitaine, DOM. Candidats aux examens dans les établissements publics et privés du second degré, de formation continue, CFA, candidats libres et centres de validation.

Collecte de l'information : les fichiers académiques sont issus d'OCEAN. Subsiste une remontée papier pour les examens non encore couverts par les applications de gestion (diplômes des métiers d'art, ...).

Historique : opération effectuée depuis 1975 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie et département, nombre de présentés et d'admis par spécialité de formation selon le sexe, l'origine scolaire ;

par mode d'obtention du diplôme (scolaire, apprentissage, etc.).

Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 10 octobre (CAP, BEP, MC)

- 14 novembre (BP, diplômes comptables, mentions complémentaires et questionnaires « papier »)

Résultats : février 2009

61 - Les résultats aux examens du diplôme national du Brevet

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général.

Finalité : suivi du taux de réussite aux examens et analyse des notes obtenues par les candidats.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Établissements publics et privés.

Collecte de l'information : les fichiers de résultats rapides et des candidats sont extraits d'OCEAN par le service informatique des inspections académiques pour transmission à la DEPP.

Historique : opération effectuée depuis 1987 ; annuelle.

Résultats et publications : par département, - nombre d'inscrits, de présentés, de reçus et pourcentage de reçus par série et par sexe. Les résultats sont publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

- analyse de la dispersion des notes obtenues par matière au contrôle continu et à l'examen et mise au point d'indicateurs par établissement.

Calendrier :

Lancement : juin 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : mi-juillet (résultats rapides)

- 19 octobre 2008 (fichier candidats)

Premiers résultats : mi-juillet 2008

Résultats : mi-décembre 2008

59 - Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (enquête rapide)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général.

Finalité : disposer de premiers résultats de la session normale de juin.

Champ : France métropolitaine. Établissements publics et privés du second degré et candidats individuels.

Collecte de l'information : les services statistiques académiques (SSA) saisissent les données sous Intranet.

Historique : enquête effectuée depuis 1964 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie, nombre de présentés, d'admis, d'ajournés à un an et taux d'admission par série de baccalauréat pour le général et le technologique et par domaine pour le professionnel. Les résultats provisoires sont publiés dans la Note d'information (juillet 2008) et dans les Tableaux Statistiques électroniques (août 2008).

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 11 juillet 2008

Résultats : 12 juillet 2008

60 - Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (application OCEAN)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme

Secrétaire général.

Finalité : connaître le nombre de bacheliers admis chaque année à l'issue des deux sessions et analyser les notes obtenues par les candidats ; l'enquête contribue aux prévisions d'entrées dans l'enseignement supérieur et à la gestion des examens.

Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie, rectorats et centres d'examens ouverts à l'étranger.

Collecte de l'information : les fichiers académiques des candidats au baccalauréat sont extraits d'OCEAN.

Historique : des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1816 ; opération effectuée depuis 1964 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie, département et établissement,

- nombre de candidats par âge, sexe, origine scolaire, série, option et nationalité, professions et catégorie sociale ;

- session, groupe d'épreuves (présentés, admis et nombre de certificats accordés), épreuves facultatives ;

- mentions obtenues.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (février 2009) et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) et la base IPES (résultats par établissements) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 15 octobre 2008

Résultats : janvier 2009

62 - La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluer le développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le second degré.

Champ : France métropolitaine, DOM. Diplômes : CAP, BEP, BP, Bac professionnel, Bac technologique, BTS.

Collecte de l'information : un questionnaire au format Excel ou "papier" est rempli par les services académiques en charge de la validation des acquis de l'expérience. Une remontée rapide via internet est demandée à la mi-janvier.

Historique : enquête effectuée depuis 1999 ; annuelle.

Résultats et publications :

- nombre de bénéficiaires à chaque phase de la procédure et typologie ;

- résultats à la validation des acquis de l'expérience et aux diplômes complets.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information et dans Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : 14 janvier - 4 février 2008 (enquête rapide) - 10 mars 2008

Premiers résultats : avril 2008

Résultats : juin 2008

Thème 6 : formation continue

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

42 - La formation continue des ensei- gnants et des ATS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)

Réf. LOLF : programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : disposer d'indicateurs partagés entre administration centrale et académies pour le suivi de la formation continue des personnels enseignants et des ATS.

Champ : France métropolitaine, DOM. Personnel enseignant des premier et second degrés publics et ATS du second degré public.

Collecte de l'information : les données sont extraites des bases AGAPE AGORA, EPP et GAIA puis transmises à la DEPP.

Historique : opération lancée en 2002 en remplacement des opérations DPMA sur le sujet.

Résultats et publications : par académie,
- nombre de journées stagiaires et de stagiaires par corps, âge, discipline et type d'établissement ;

- indemnités de déplacement, de séjour des stagiaires et d'organisation des formations.

Les résultats sont consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

Calendrier :

Date d'observation : juillet 2008 (prévisionnel)
- décembre 2008 (réalisé)

Résultats : septembre 2008 - janvier 2009

63 - Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (applications STAGE et PROGRÉ)

Réf. LOLF : programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

Finalité : décrire l'activité de formation continue réalisée dans les GRETA et les CAFOC et les moyens mobilisés.

Champ : France métropolitaine, DOM. Groupements d'établissements et centres académiques de formation continue (environ 260).

Collecte de l'information : un extrait des données issues de l'application STAGE est transmis à la DEPP.

Historique : opération effectuée depuis 1974 ; intègre depuis 2002 les personnels intervenant en formation continue ; à compter de 2009, l'application PROGRÉ devrait remplacer STAGE ; annuelle.

Résultats et publications : par académie,
- modes de financement des actions de formation réalisées ;

- publics formés par spécialité de formation, niveau et pour les entreprises par branche professionnelle ;

- analyse des produits de formation en termes de spécialité, niveau et nombre d'heures, du statut du cocontractant, de la situation du stagiaire face à l'emploi et à la formation.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

Calendrier :

Lancement : novembre 2008

Date d'observation : année civile 2008

Limite des retours : 16 février - 6 avril 2009
(composition des GRETA)

Résultats : juin 2009

Thème 7 : Insertion, liaison formation-emploi

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

74 - L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : rendre compte du devenir des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif et analyser les modalités de leur insertion sociale et professionnelle.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements du 2nd degré public et privé : lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels. Sont interrogés tous les élèves sortants de formation technologique ou professionnelle (BTS inclus) ayant suivi une des spécialités de formation retenues en alternance d'une année à l'autre (les terminales générales ne sont plus enquêtées depuis 2002, les secondes et premières générales depuis 2004). À compter de 2006, le champ minimum obligatoire porte sur les années terminales de formation. Les académies qui le demandent sont autorisées à enquêter sur la totalité des formations. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les chefs d'établissement interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement. L'accès sous Internet à un serveur académique est mis à leur disposition pour faciliter la gestion de l'enquête et pour la saisie des questionnaires. Les non-répondants à l'enquête sont relancés par les services statistiques académiques (SSA). Les réponses aux questionnaires, saisies sous Internet par les chefs d'établissements, sont contrôlées par les SSA (la pondération étant

calculée automatiquement). Les SSA transmettent au niveau national les données de cadrage et les données individuelles.

Historique : enquête effectuée depuis 1982, données individuelles depuis 1995, enquête renouvelée en 2002 ; annuelle.

Résultats et publications : description et analyse de

- la situation des sortants (emploi, chômage) ;
- l'insertion des lycéens selon les spécialités de formation et le diplôme possédé ;
- modalités de recherche d'emploi selon le niveau de formation, le sexe et la filière de formation pour l'ensemble des élèves ayant quitté le système éducatif ;
- l'insertion professionnelle des lycéens selon le type d'emploi occupé et le sexe ;
- disparités régionales.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, Géographie de l'école ainsi que dans les publications académiques ou régionales.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 1er février 2008

Limite des retours : 30 mai 2008

Résultats académiques sur Internet : juin 2008

Résultats nationaux : octobre 2008

75 - L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO

Finalité : analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance, soit sept mois après leur sortie ; permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.

Champ : France métropolitaine, DOM. CFA, y compris CFA agricoles. Interrogation des sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux V bis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

Collecte de l'information : les directeurs de CFA interrogent par voie postale les apprentis ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de l'enquête aux services statistiques académiques (SSA). Ces derniers assurent la saisie des données de cadrage et des questionnaires, le niveau national se chargeant de la pondération et renvoyant les fichiers aux SSA.

Historique : enquête effectuée depuis 1990, mise en cohérence en 1998 avec l'enquête auprès des lycéens (n° 74) ; annuelle.

Résultats et publications : description et analyse de

- la situation des sortants d'apprentissage : emploi, chômage, etc. ;

- l'insertion selon le diplôme possédé et le sexe ;
- l'insertion des apprentis selon les spécialités de formation ;

- modalités de recherche d'emploi qui ont abouti ;
- l'insertion des apprentis selon le type d'emploi occupé ;

- disparités régionales.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques ainsi que dans les publications académiques ou régionales.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 1er février 2008

Limite des retours : 30 mai 2008

Résultats : octobre 2008

T hème 8 : Observatoire des acquis des élèves

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

91A - Expérimentation d'un dispositif d'évaluation-bilan des compétences des élèves en maîtrise de la langue et des langages en fin d'école primaire

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 140, enseignement scolaire public du premier degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : test des outils construits préparant les évaluations bilans de 2009.

Champ : France métropolitaine. Échantillon de classes de CM2 dans les écoles publiques et privées.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des élèves des classes composant l'échantillon par voie d'épreuves standardisées «papier-crayon» et s'accompagne de questionnaires de contexte différenciés aux élèves, aux

enseignants et aux directeurs d'école. Une partie du questionnaire cognitif destiné aux élèves s'effectuera sur support informatique.

Historique : Reprise de la première évaluation du cycle des évaluations bilans commencé en 2003.

Résultats et publications : les données collectées sont utilisées pour la mise au point définitive des outils d'évaluation et ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : mai-juin 2008

Limite des retours : mi-juin 2008

92A - Expérimentation d'un dispositif d'évaluation-bilan des compétences générales des élèves en fin de collège

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : test des outils construits préparant les évaluations bilans de 2009.

Champ : France métropolitaine. Échantillon de

classes de troisième dans les collèges publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des élèves des classes composant l'échantillon par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" et s'accompagne de questionnaires de contexte différenciés aux élèves, aux enseignants et aux principaux de collège. Une partie du questionnaire cognitif destiné aux élèves s'effectuera sur support informatique.

Historique : Reprise de la première évaluation du cycle des évaluations bilans commencé en 2003.

Résultats et publications : les données collectées sont utilisées pour la mise au point définitive des outils d'évaluation et ne donnent pas lieu à publication.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : mai-juin 2008

Limite des retours : mi-juin 2008

93A - Expérimentation 2008 de l'évaluation PISA 2009 (programme pour le suivi des acquis des élèves)

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Expérimenter l'épreuve qui évaluera en 2009 les performances des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit dans 30 pays membres de l'OCDE et 36 pays non-membres.

Champ : France métropolitaine, DOM. Échantillon national d'établissements et d'élèves nés en 1993 (environ 2000 élèves).

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" et de questionnaires auprès des élèves et s'accompagne de questionnaires auprès des chefs d'établissement. Une partie du questionnaire cognitif destiné aux élèves s'effectuera sur support informatique.

Historique : Reprise du cycle PISA 2000/2006 de l'OCDE qui portait sur la compréhension de l'écrit, la culture mathématiques et la culture

scientifique en 1er cycle.

Résultats et publications : Les résultats de l'expérimentation 2008 ne seront pas rendus publics ; ils sont destinés à la mise au point de l'épreuve finale de 2009.

Calendrier :

- date de départ : mars 2007

- date d'observation : mars 2007

- limite des retours : avril 2007

108A - Expérimentation des outils d'évaluation de la compétence "Apprendre à apprendre" en classe de quatrième

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : tester les outils élaborés pour l'évaluation de la compétence "Apprendre à apprendre" dans l'objectif de la mise en place d'une enquête européenne destinée à fournir un indicateur relatif à cette compétence-clé.

Champ : France métropolitaine. Échantillon national de classes de quatrième de collèges publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" et de questionnaires auprès des élèves et s'accompagne de questionnaires auprès des enseignants et des chefs d'établissement.

Historique : Opération nouvelle.

Résultats et publications : Les résultats de l'expérimentation 2008 ne seront pas rendus publics ; ils sont destinés à la mise au point de l'épreuve finale de 2010.

Calendrier :

- date de départ : janvier 2008

- date d'observation : février 2008

- limite des retours : 1er mars 2008

104 - Évaluation-bilan des compétences des élèves en mathématiques en fin d'école primaire et en fin de collège

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable

de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluations bilans de compétences des élèves 2008.

Champ : France métropolitaine. Échantillon de classes de CM2 et de troisième dans les écoles et collèges publics et privés.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des élèves des classes composant l'échantillon par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" et s'accompagne de questionnaires de contexte différenciés aux élèves, aux enseignants, aux directeurs d'école et principaux de collège.

Historique : opération nouvelle faisant suite à l'expérimentation lancée en 2007.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans la Note d'information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : mai-juin 2008

Limite des retours : mi-juin 2008

Résultats : 1er trimestre 2009

98 - Dispositif de tests en français et en mathématiques en fin d'école primaire et en fin de collège

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programmes 140, enseignement scolaire public du premier degré, 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : renseigner les indicateurs de la LOLF sur la proportion d'élèves maîtrisant les compétences de bases définies en référence au socle commun.

Champ : France métropolitaine. Échantillon d'élèves de CM2 et de troisième dans les écoles et collèges publics et privés, ambition réussite,

ZEP et hors ZEP.

Collecte de l'information : par voie d'épreuves standardisées "papier-crayon" auprès des élèves composant l'échantillon.

Historique : opération lancée en 2005, nouveau protocole en 2007. Enquête annuelle.

Résultats et publications : les données collectées sont utilisées pour le calcul des indicateurs de la LOLF.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : mars-avril 2008

Limite des retours : avril 2008

Résultats : juillet 2008

80 - Évaluation des acquis fondamentaux de la langue française

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré responsable de programme DGESCO.

Finalité : évaluer les acquis fondamentaux de la langue française dans le cadre de la journée "Appel Préparation Défense" (APD).

Champ : France métropolitaine, DOM, COM. Population entière de jeunes français âgés d'environ 17 ans.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie d'épreuves "papier-crayon-QCM" ; la collecte et la saisie des informations sont réalisées sous la responsabilité du ministère de la Défense, les fichiers sont ensuite transmis à la DEPP.

Historique : première enquête en 2000 ; opération conduite conjointement avec le ministère de la défense ; annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans la Note d'information.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année civile 2008

Limite des retours : en continu

Résultats : mai 2009

Thème 9 : Évaluation des pratiques

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

100 - Le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositifs relais

Réf. LOLF : programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : connaître le profil des élèves accueillis en classes et en ateliers relais et apprécier le devenir des élèves après leur passage dans ces structures.

Champ : France métropolitaine. Collèges publics.

Collecte de l'information : elle s'effectue en deux vagues sur la base d'un questionnaire électronique que saisissent les équipes pédagogiques et les coordonnateurs des classes et ateliers relais.

Historique : opération lancée en 1999 et réalisée conjointement avec la DGESCO ; annuelle.

Résultats et publications : bilan quantitatif et qualitatif des élèves accueillis au cours et à l'issue du séjour en classes et ateliers relais (données agrégées). Les résultats sont publiés dans une Note d'Information.

Calendrier :

Lancement : février 2007

Date d'observation : année scolaire 2006-2007

Limite des retours : juillet 2007 - janvier 2008

Résultats : octobre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRES

127 - Les modalités d'intégration de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques de classe dans le second degré.

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré,

responsable de programme DGESCO ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général.

Finalité : apprécier les pratiques effectives, les attentes et les représentations en ce domaine de la part d'enseignants et d'élèves.

Champ : France métropolitaine, DOM. Échantillon de collèges et lycées publics et privés.

Collecte de l'information : des questionnaires spécifiques sont adressés aux enseignants et aux élèves.

Historique : opération nouvelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans une Note d'Information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : avril-mai 2008

Limite des retours : juin 2008

Résultats : janvier 2009

128 - Les modalités d'enseignement-apprentissage du français au collège et au lycée

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premier et second degrés, responsable de programme DAF ; programme 141, enseignement scolaire public du second degré, responsable de programme DGESCO.

Finalité : Apprécier les pratiques d'enseignement-apprentissage en français et s'attacher particulièrement aux deux aspects constitutifs de la discipline que sont la maîtrise de la langue et l'acquisition d'une culture littéraire.

Champ : France métropolitaine, DOM. Échantillon de collèges et de LEGT publics et privés sous contrat.

Collecte de l'information : des questionnaires spécifiques sont adressés à des enseignants et à des élèves des établissements de l'échantillon.

Historique : opération nouvelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans une Note d'Information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : octobre 2008

Limite des retours : novembre 2008

Résultats : mai 2009

129 - Le travail salarié des lycéens, importance, nature et impact sur la scolarité

Réf. LOLF : programme 139, enseignement privé des premiers et seconds degrés, responsable de programme DAF ; programmes 141, enseignement scolaire public du second degré, 230, vie de l'élève, responsable de programme DGESCO.

Finalité : interroger des élèves de terminale de lycée général et technologique (LEGT) et de lycée professionnel (LP) sur tous les éléments relatifs aux activités salariées qu'ils peuvent avoir. Apprécier la connaissance que des chefs

d'établissement peuvent avoir de ce phénomène et de ce qu'ils pensent de son impact sur la scolarité des lycéens.

Champ : France métropolitaine, DOM. Échantillon de LEGT et LP publics et privés sous contrat.

Collecte de l'information : des questionnaires spécifiques sont adressés à des élèves et à des chefs d'établissement.

Historique : opération nouvelle.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans une Note d'information et dans les Dossiers.

Calendrier :

Lancement : mars 2008

Date d'observation : octobre 2008

Limite des retours : novembre 2008

Résultats : avril 2009